

Maître Marie-France CESARI - SELARL BPCM
Avocat au Barreau de NICE - 17 rue Alexandre Mari - 06300 NICE
Courriel : mfcesai@bpcm-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier situé à NICE (Alpes Maritimes) - 06 000 - 18 avenue Thiers,
dénommé « Les Jardins du Boréon »,

UN APPARTEMENT de 19.87m² au deuxième étage
comprenant séjour avec coin cuisine, salle d'eau avec WC (lot 2031).

ADJUDICATION JEUDI 22 JANVIER 2026 à 9h

au Palais de Justice de NICE (Alpes Maritimes), PLACE DU PALAIS DE JUSTICE 06300 NICE.

Le Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NICE est obligatoire pour enchérir.

A LA REQUÊTE DE : LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR, Société Civile Coopérative à capital et personnel variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DRAGUIGNAN sous le N°D 415 176 072, dont le siège social est 83002 DRAGUIGNAN CEDEX - Les Négadis-Avenue Paul Arène BP 78, dûment représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié en cette qualité au siège social. **Ayant pour Avocat la SELARL BPCM représentée par Maître Marie-France CESARI, Avocat au Barreau de NICE**, Société d'Avocats au Barreau de NICE, y demeurant 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE, Téléphone : 04 93 62 06 06, Télécopie : 04 93 13 44 45, Case Palais 193, Courriel : mfcesai-bpcm@avocats.fr,
DESIGNATION ET DESCRIPTION DES BIENS -

OCCUPATION : Dans un ensemble immobilier situé à NICE (Alpes Maritimes) - 06000 - 18 avenue Thiers, dénommé «Les Jardins du Boréon», ledit immeuble édifié dans l'emprise d'un volume constituant le LOT N°2 de l'état descriptif de division en volume immobilier, L'assiette de la volumétrie est la suivante : Section KZ n°51, Lieudit 16 avenue Thiers pour une contenance de 00ha 64a 45ca. A SAVOIR, DANS LE VOLUME N° 2 : **LOT N°2031 : UN APPARTEMENT** de 19.87m² au deuxième étage comprenant séjour avec coin cuisine, salle d'eau avec WC, Et les 68/1000^{èmes} des parties communes générales. Le bien est soumis au statut de la copropriété.

té : le Syndic est le Cabinet LAMY sis 16 rue Barla - 06300 NICE. Le bien est occupé par un locataire suivant bail d'habitation du 21 mai 2020, pour un loyer mensuel de 700 euros.

Mise à prix :

25.000 €

VINGT CINQ MILLE EUROS

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution immobilier près du Tribunal Judiciaire de NICE le **15 janvier 2025 n°25/00104**, consultable au Cabinet de Maître Marie France CESARI exclusivement le matin de 10h30 à 12h, et au Greffe du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE. **CONSIGNATION** : 10 % du montant de la mise à prix en un chèque de banque établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de NICE, sans que cette somme soit inférieure à 3 000 €.

SURENCHERE : Une surenchère est possible durant un délai de 10 jours à compter de l'adjudication

IMPORTANT : Afin de prévenir toutes circonstances sanitaires qui restreindraient l'accès au Greffe du Tribunal et au Cabinet de l'Avocat poursuivant, le Cahier des Conditions de Vente est consultable, en ligne, en son intégralité sur le site :

<https://www.encheresimmobiliaries.fr/>

Visites par le ministère de la SCP Michel ZONINO, Bertrand ZONINO, Pierre-Etienne TESSIER - Commissaires de Justice à SAINT LAURENT DU VAR, y demeurant 184 avenue Paul Cézanne - 06700 SAINT LAURENT DU VAR :

Lundi 5 janvier 2026 de 11 heures à 12 heures - Lundi 12 janvier 2026 de 14 heures à 15 heures